

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements no 1 en date du 24 mars 2003

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : SCGM-1, Document 1, page 4 de 36, « Objectifs visés par les projets »

Préambule :

SCGM mentionne que les besoins opérationnels actuels justifient plusieurs changements et que l'entreprise a un avantage monétaire à acquérir les terrains et immeubles de ses places d'affaires plutôt que d'en demeurer locataire.

Questions :

- 1.1 Veuillez détailler vos besoins opérationnels actuels.
 - 1.2 Veuillez indiquer quels sont les changements dont il est question.
-

Réponses :

- 1.1 Les besoins opérationnels actuels des bureaux d'affaires sont reliés essentiellement aux ressources et activités requises à l'entretien du réseau (préservation des immobilisations, sécurité du réseau), ainsi qu'au développement de marché et service à la clientèle (ventes, construction, inspection).
- 1.2 Les principaux changements sont reliés à la régionalisation de certains groupes de travail tels :
 - Développement de marché et administration des ventes;
 - Intervention d'urgence et localisation de conduites;
 - Répartition des activités de type réseau.